

BOURG-EN-BRESSE ET CHATILLON-SUR-CHALARONNE JUSTICE

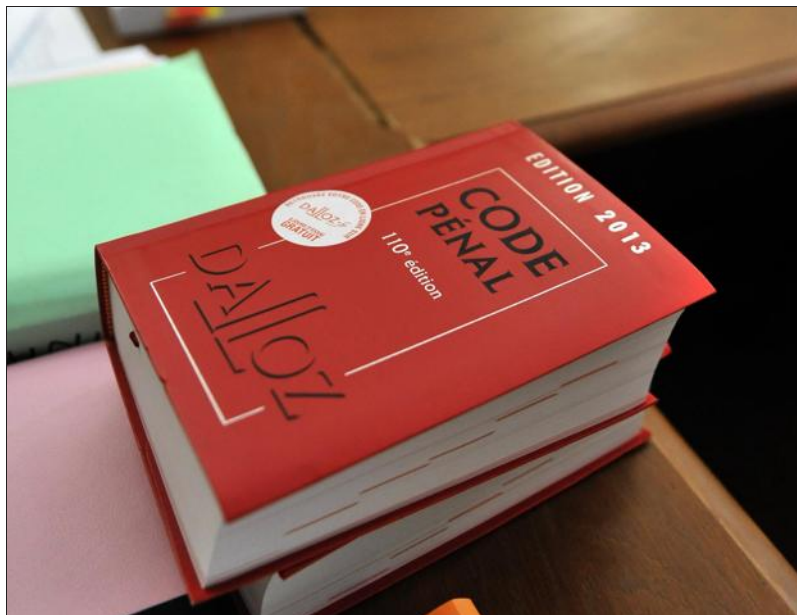
# Cinq ans de prison ferme pour un pédophile multirécidiviste

Déjà condamné à de multiples reprises, ce septuagénaire s'était exhibé devant des enfants et possédait des images pédophiles sur son ordinateur.

Depuis une vingtaine d'années, cet homme aujourd'hui âgé de 74 ans multiplie les actes liés à la pédophilie : exhibition sexuelle, agression sexuelle, recours à la prostitution de mineurs, détention et diffusion d'images à caractère pédopornographique. Facebook avait même dû fermer son compte, où il avait choisi un garçon de douze ans comme photo de profil, à cause de ses échanges scabreux avec des jeunes.

## Condamné à six reprises

Il a déjà été condamné à six reprises depuis 2003 par les tribunaux de Bourg-en-Bresse, Chalon et Mâcon (Saône-et-Loire), ce qui a valu trois séjours derrière les barreaux. À chaque fois, l'homme évoquait des « pulsions incontrôlables ». Manifestement, elles étaient toujours présentes à sa sortie de prison, le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le septuagénaire passait une bonne partie de ses journées aux abords des toilettes publiques de différents villages bressans, dans l'espoir de croiser de jeunes garçons.



■ Depuis 2003, le prévenu avait déjà été condamné à Bourg-en-Bresse, Chalon et Mâcon (Saône-et-Loire). Photo d'illustration Celik ERKUL

Le 31 janvier 2018, à Châtillon-sur-Chalaronne, il se trouvait près des urinoirs de la place du Champ du Foire alors qu'une mère de famille passait avec ses enfants de 8 et 13 ans. Pantalon aux chevilles, l'homme s'était exhibé en souriant. La mère avait eu la présence d'esprit de prendre en photo la voiture de l'exhibitionniste, ce qui avait permis aux gendarmes de l'interpeller. Dans son ordinateur et son téléphone, à Bourg-

en-Bresse, ils avaient découvert des images et vidéos pédophiles. Dans le box des prévenus, hier mercredi, lors de son procès devant le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse, [REDACTED] sanglotait à l'évocation de ses déviances. D'une voix fluette, il a expliqué qu'il était « attiré par les jeunes garçons » et qu'il ne « pouvait plus avoir d'érection ».

« Mon retour en prison m'a permis de

mettre des mots sur tout ça et d'enfin me confier à un psychiatre. J'ai fait beaucoup de mal, je sais pas si ceux que j'ai blessés me pardonneront un jour », assurait le prévenu. Sa « sexualité immature » et son « fonctionnement pervers » pointés par les experts seraient selon lui le fruit d'un viol subi dans son enfance et des humiliations imposées par sa mère.

« Il banalise ses actes. Il a des pulsions pédophiles qu'il ne peut refréner. »

Florence Guth  
substitut du procureur

« À l'écouter, il aurait enfin compris. Mais il est surtout dans la victimisation et il banalise ses actes. Il a des pulsions pédophiles qu'il ne peut refréner », constatait la procureure Florence Guth. Elle en a tiré les conséquences en réclamant « le maximum légal », cinq ans de prison.

« La société doit se protéger mais aussi le sanctionner à la juste mesure de ce qu'il a fait », estimait M<sup>e</sup> Thomas Fourrey qui voulait « croire qu'il a changé ».

Le tribunal a suivi les réquisitions.  
Frédéric BOUDOURESQUE

SAINT-ETIENNE-DU-BOIS ACCIDENT

# Collision mardi soir sur la départementale : le conducteur fautif n'est rentré chez lui que mercredi matin

Le « mystère » n'aura finalement duré que quelques heures. Avec une issue heureuse, après que gendarmes et pompiers ont vainement cherché, pendant plus d'une heure, dans la nuit noire, dans les fossés, les bois alentours, le conducteur potentiellement blessé du véhicule qui avait... disparu.

Demeurant à Saint-Amour (Jura), l'automobiliste responsable de l'accident de la circulation survenu mardi soir à Saint-Étienne-du-Bois, sur la départementale 1083, est réapparu finalement ce mercredi matin, à son domicile. C'est son épouse qui l'a transporté au centre hospitalier de Fleyriat pour un examen de contrôle, avant de prévenir les gendarmes.

## Plusieurs tonnes

Âgé de 44 ans, il n'avait pas encore été auditionné ce mercredi. Les en-

quêteurs seront intéressés par les raisons l'ayant amené à quitter précipitamment les lieux de l'accident.

Selon les constatations effectuées sur place, mardi, par les gendarmes de la communauté de brigades de Pont-d'Ain, c'est lui qui avait percuté, au volant de sa Peugeot 308, une camionnette Renault Express littéralement projetée dans le champ, 30 mètres en contrebas, au niveau de Béchanne. Il avait probablement fait plusieurs tonnes sur la départementale 1083, pour finir par s'immobiliser également en contrebas de la route, au pied du talus. Les deux véhicules circulaient dans le même sens. Le conducteur du Renault Express, un habitant de Saint-Étienne-du-Bois, s'en était tiré avec quelques hématomes.

Les gendarmes qui avaient très vite vérifié que la 308 Peugeot n'était pas



■ Un pompier équipé d'une caméra thermique, à la recherche d'un éventuel blessé, mardi soir à Saint-Étienne-du-Bois. Photo Vincent LANIER

volée, avaient rapidement identifié son propriétaire, qui n'était toujours pas rentré chez lui dans le milieu de la nuit, chose faite ce mercredi ma-

tin. Comment a-t-il pu quitter les lieux et disparaître aussi vite, et pourquoi ? Il devra s'en expliquer.

V. L.